

Ensemble *plus fort*,
pour un **avenir**
plus humain !

Aujourd'hui, comme demain, santé et qualité de vie au travail sont et seront nos priorités d'action.



Compte-rendu CSE du 28 OCTOBRE 2021

La réunion était présidée par M. Le Gourrierec et Mme Viaud-Murat assistés de Mme Roger.

1°) EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU MIDDLE CREDIT PATRICULIERS

Cette évolution prendra effet au 1^{er} janvier 2022.

La direction souhaite orienter ce service vers le service à la clientèle. Suite à une étude sur le trafic d'appels et la conclusion que les appels du samedi étaient les moins nombreux, la direction a pris la décision de supprimer le travail du samedi et de repasser au travail du lundi au vendredi en horaires variables. Les collègues de ce service seront en réception d'appel maximum 3 heures par jour.

Pas de changement en ce qui concerne le télétravail déjà mis en place

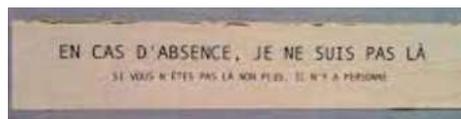
2°) CADRE DE REFERENCE DE LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

La direction nous a fait la présentation du nouveau cadre de référence élaboré de belle manière par l'équipe chargée de la sécurité. Un document complet, clair et très simple de compréhension qui regroupe désormais en un seul recueil :

- La politique de sécurité des biens et des personnes,
- La Charte du Comité Interne de Sécurité,
- Les 3 référentiels de sécurité,
- La politique d'accès.

Les 4 nouveaux formats (accueil partagé et format conseil, banque au quotidien, agences en rapprochement et enfin agences sans fonds) sont concernés.

Cette évolution était nécessaire pour s'adapter au nouveau mode d'accueil de la clientèle.



TROIS NOUVEAUX FORMATS D'AGENCE :

AGENCES

AGENCES

AGENCES

OUVERTES

FERMEES

FERMEES

FERMEES

FERMEES

OUVERTES

3°) ORGANISATION DU TRAVAIL HYBRIDE A ANGERS D'ORGEMONT AU SEIN D'ESPACES DE TRAVAIL ADAPTES

Mais c'est quoi donc le travail hybride ? C'est l'alternance entre le travail sur site et le travail à distance.



On était quand même mieux en télétravail...

Selon la direction, cela nécessite la modification des espaces de travail, et comme le site de Foch à Angers est vendu, il fallait trouver un nouveau site. Le middle BANCA, le middle MCP 1+2, le centre d'affaire 49, la DC 49, l'Agence Habitat 49 et Viti-banque, soit 72 collaborateurs vont donc migrer vers le Carré d'Orgemont.

72 collègues mais seuls 40 seront présents en même temps sur site. Les autres seront en télétravail ou chez les clients.

Les grands principes de fonctionnement :

- Des postes de travail non attribués et non réservés par anticipation,
- Des espaces de rangements sous la forme de casiers,
- Des espaces communs partagés,

Orgemont doit être selon la Direction : « un lieu qui donne envie de venir travailler ». L'intention est bonne et devrait être la règle au sein de l'entreprise ; il y aurait ainsi peut-être moins de démissions. Maintenant ce concept qui se veut novateur modifie les conditions de travail des salariés et doit être analysé sur le long terme.

Le début de cette expérience qualifiée de « laboratoire » par la direction débutera en avril 2022 avec deux points d'étapes au CSE de juillet puis de décembre.

4°) BILAN DES CONSEILLERS CLIENTELES

Il reste actuellement 14 CC (hors Agence du Personnel et Banque au Quotidien).

2 vont partir en retraite fin 11/21, 6 ont une suspension de contrat pour invalidité, 4 sont en sureffectifs pour raison médicale et enfin 2 sont en impossibilité de passer GC.

Les élus ont fait remonter à la Direction les regrets de divers DA (sans les nommer bien sûr) sur la disparition du métier de CC. La direction, nous le savons, ne fera pas marche arrière sur ce sujet.

